

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Eurolan FK 20 Komp. A

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10337-a/8 Emploi de la substance / de la préparation Couche époxy

Producteur/fournisseur:

maxit France s.a.s 4 rue de Mulhouse Boîte Postale 27 F-68180 Horbourg-Wihr Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description: Résine composite à base de bisphénol A

Composants dangereux :					
CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) Xi, Xi, R 36/38-43-51/53	> 50%			
CAS: 26447-14-3 EINECS: 247-711-4	1,2-époxy-3-(tolyloxy)propane Xn, Xi, Xi, R 38-43-68-51/53	10 - 25%			

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers:





Xn Nocif

N Dangereux pour l'environnement

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 68 Possibilité d'effets irréversibles.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

(suite page 2)

Page: 1/8

_



Page : 2/8

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 20 Komp. A

(suite de la page 1)

4 Premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médicin et lue présenter cette fiche technique.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter

immédiatement un médecin.

Indications destinées au médecin : néant

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple:

Monoxyde de carbone (CO)

Chlorure d'hydrogène (HCI)

Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

Autres indications:

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à

l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux

directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.

Mesures pour la protection de l'environnement :

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.

Le produit ne doit pas parvenier dans les eaux, la canalisation ou la terre.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

(suite page 3)



selon 91/155/CEE

Date d'impression: 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 20 Komp. A

(suite de la page 2)

Page: 3/8

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions à prendre pour la manipulation:

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Protéger contre le gel.

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un

filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable.

utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air

ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre A/P2.

Protection des mains :

Gants de protection.

(suite page 4)



Page : 4/8

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 20 Komp. A

(suite de la page 3)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques. **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.	
Forme : Couleur : Odeur :	Visqueuse selon désignation produit caractéristique
Changement d'état Point de fusion : Point d'ébullition :	non déterminé non déterminé
Point d'inflammation:	> 100°C (DIN ISO 2592)
Température d'inflammation :	300°C (DIN 51794)
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Pression de vapeur à 20°C:	2 hPa (DIN 51640)
Densité à 20°C:	1,14 g/cm³ (DIN 51757)
Masse volumique:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	insoluble
valeur du pH:	Non applicable.
Viscosité : dynamique à 23°C: cinématique : Teneur en solvants:	975 mPas (DIN 53019) Non déterminé.
Solvants organiques:	0,0 %

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

La lessive alcaline peut provoquer une vive polymérisation à des températures de 200°C.

(suite page 5)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 20 Komp. A

(suite de la page 4)

Page: 5/8

Réactions dangereuses

Réactions très vives, en partie, en présence de bases ainsi que de nombreux types de matières organiques comme les alcools et les amines

Polymérisation par dégagement de chaleur

Réactions aux agents d'oxydation puissants

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composa	nt	Туре	Valeur	Espèce	
25068-38-		luit de réaction: bis éculaire moyen ≤ 700		épichlorhydrine résines époxydiques (poi	ids
Oral	LD50	11400 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (rabbit)		
26447-14-	3 1,2-€	poxy-3-(tolyloxy)pro	pane		
Oral	LD50	> 2000 mg/kg (rat)			

Effet primaire d'iritation :

de la peau : Irrite la peau et les mugueuses.

des yeux : Effet d'irritation.

Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Nocif Irritant

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable. Comportement dans des compartiments de l'environnement :

Mobilité et potentiel de bio-accumulation :

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

EBAB (dynamique) 3,5 - 4 log Pow (Bioakkumulation)

Effets écotoxiques :

Toxicité aquatique :

Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

EC50/24h 1,1 - 3,6 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh)) EC50/96h 220 mg/l (Selenastrum capricornutum (Grünalge))

LC50/96h 1.5 - 7.7 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))

Remarque:

Le produit contient des substances exerçant une action toxique sur les poissons et les bactéries.

Remarque : Le produit contient des substances qui désactives la boue activée.

(suite page 6)



Page : 6/8

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 20 Komp. A

(suite de la page 5)

Indications générales :

Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou

les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Recommandation:

Durcissement du produit par mélange du composant durcissant. Les produits à base de résine époxy qui ont durci ne sont pas des déchets nécessitant une surveillance particulière et peuvent être éliminés, en règle générale, comme des déchets industriels apparentés qux déchets domestiques.

Catalogue européen des déchets

07 02 08 autres résidus de réaction et résidus de distillation

Emballages non nettoyés :

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et

train): 9 (M6) Matières et objets dangereux divers.

Indice Kemler :90No ONU:3082Groupe d'emballage :IIIEtiquette de danger9

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux mer) :



 Classe IMDG/GGVmer :
 9

 No ONU:
 3082

 Label
 9

 Groupe d'emballage :
 III

 No EMS :
 F-A,S-F

(suite page 7)



Page: 7/8

selon 91/155/CEE

Date d'impression: 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 20 Komp. A

(suite de la page 6)

Marine Pollutant: Non

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS Désignation technique exacte :

SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy Resin, 1,2-

epoxy-3-(tolyloxy)propane)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:



Classe ICAO/IATA: 9 No ID UN: 3082 Label Groupe d'emballage : Ш Instr. d'emballage passager: 914 Instr. d'emballage cargaison: 914

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS Désignation technique exacte :

SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy Resin, 1,2-

epoxy-3-(tolyloxy)propane)

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :





Xn Nocif

N Dangereux pour l'environnement

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤

1,2-époxy-3-(tolyloxy)propane

Phrases R:

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Possibilité d'effets irréversibles.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S:

- Conserver hors de portée des enfants. 2
- 23 Ne pas respirer la vapeur.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et 26 consulter un spécialiste.
- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau. 28
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou 46 l'étiquette.

(suite page 8)



Page : 8/8

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 20 Komp. A

(suite de la page 7)

Identification particulière de certaines préparations :

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

- 38 Irritant pour la peau.
- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 68 Possibilité d'effets irréversibles.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact: Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

* Données modifiées par rapport à la version précédente

F



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Eurolan FK 20 Komp. B

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10337-b/7 Emploi de la substance / de la préparation Couche époxy

Producteur/fournisseur:

maxit France s.a.s 4 rue de Mulhouse Boîte Postale 27 F-68180 Horbourg-Wihr Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description : Durcisseur de résine composite à base d'amines et de polyamines

Composants dange	ereux :	
CAS: 2855-13-2 EINECS: 220-666-8	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine C, X Xn; R 21/22-34-43-52/53	25 - 50%
CAS: 100-51-6 EINECS: 202-859-9	Alcool benzylique	10 - 20%
CAS: 25620-58-0	Trimethylhexan-1,6-diamin ☐ C, X Xn; R 22-34-43-52/53	10 - 20%
CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) XI, XI, XI, R 36/38-43-51/53	5 - 10%
CAS: 26447-14-3 EINECS: 247-711-4	1,2-époxy-3-(tolyloxy)propane Xn, Xi, N; R 38-43-68-51/53	2 - 5%

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers:



C Corrosif

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

R 21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R 34 Provoque des brûlures.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 68 Possibilité d'effets irréversibles.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant

(suite page 2)

Page: 1/9



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

selon 91/155/CEE

Page: 2/9

revue le : 21.03.2007

(suite de la page 1)

Nom du produit Eurolan FK 20 Komp. B

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications

spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

Date d'impression: 04.04.2007

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médicin et lue présenter cette fiche technique.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Recourir à un traitement médical

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter

immédiatement un médecin.

Indications destinées au médecin :

Risques Risque de perforation gastrique

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

Autres indications:

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à

l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux

directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Porter un vêtement personnel de protection

Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.

Mesures pour la protection de l'environnement :

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.

(suite page 3)



selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 20 Komp. B

(suite de la page 2)

Page: 3/9

Le produit ne doit pas parvenier dans les eaux, la canalisation ou la terre.

Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de

l'eau

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions à prendre pour la manipulation:

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Prévoir des sols résistant aux solutions alcalines.

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Protéger contre le gel.

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Veiller à un nettoyage à fond de la peau après le travail et avant les pauses

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la

ventilation est insuffisante.

(suite page 4)



Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 20 Komp. B

(suite de la page 3)

Page: 4/9

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre A/P2.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques. **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.	
Forme : Couleur : Odeur :	liquide selon désignation produit caractéristique
Changement d'état Point de fusion : Point d'ébullition :	non déterminé > 200°C (DIN 0,08 ml/)
Point d'inflammation:	> 100°C (DIN ISO 2592 0,08 ml/)
Température d'inflammation :	non déterminé
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Pression de vapeur à 20°C:	0,1 hPa (DIN 51640)
Densité à 20°C:	0,97 g/cm³ (DIN 51757)
Masse volumique:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	Pas ou peu miscible
valeur du pH à 20°C:	11,0 (DIN 19261)
Viscosité : dynamique à 20°C: cinématique : Teneur en solvants: Solvants organiques:	150 mPas (DIN 53019) Non déterminé. 0 %



selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 20 Komp. B

(suite de la page 4)

Page: 5/9

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses

Forte réaction exothermique aux acides Réactions aux agents d'oxydation puissants

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composar	nt	Туре	Valeur	Espèce	
2855-13-2	2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine				
Oral	LD50	1030 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	1840 mg/kg (rabbit)		
100-51-6 A	Icool ben	zylique			
Oral	LD50	1230 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	2000 mg/kg (rabbit)		
Inhalatoire	LC50/4 h	4178 mg/l (rat)			
25620-58-0	Trimethy	lhexan-1,6-diamin			
Oral	LD50	910 mg/kg (rat)			
25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)					
Oral	LD50	11400 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (rabb	oit)		
26447-14-3 1,2-époxy-3-(tolyloxy)propane					
Oral	LD50	> 2000 mg/kg (rat)			

Effet primaire d'iritation :

de la peau : Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.

des yeux : Effet fortement corrosif.

Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Nocif Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable. Comportement dans des compartiments de l'environnement :

Mobilité et potentiel de bio-accumulation :

2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

EBAB 0,79 log Pow (-)

(suite page 6)



Page : 6/9

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 20 Komp. B

(suite de la page 5)

100-51-6 Alcool benzylique	е
----------------------------	---

EBAB 1,1 log Pow (-)

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

EBAB (dynamique) 3,5 - 4 log Pow (Bioakkumulation)

Effets écotoxiques

Effets écotoxiques : Toxicité aquatique :					
Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation					
• •	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine				
EC 10/18h	1120 mg/l (pseudomonas putida)				
EC50/24h	42 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))				
EC50/72h	37 mg/l (scenedesmus subspicatus (Alge))				
LC50/48h	185 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))				
LC50/96h	110 mg/l (Brachydanio rerio (Zebrabärbling))				
100-51-6 A	lcool benzylique				
EC 10	400 mg/l (pseudomonas putida)				
EC50/24h	400 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))				
EC50/96h	640 mg/l (scenedesmus quadricauda (Alge))				
LC50/48h	645 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))				
LC50/96h	LC50/96h 10 mg/l (Lepomis macrochirus (Sonnenbarsch))				
	460 mg/l (Pimephales promelas (Elritze))				
25620-58-0	Trimethylhexan-1,6-diamin				
EC 10/16h	72 mg/l (pseudomonas putida)				
EC50/24h	31,5 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))				
EC50/72h	29,5 mg/l (scenedesmus subspicatus (Alge))				
LC0/48h	150 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))				
LC50/48h	174 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))				
25068-38-6	25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids				
5050/041	moléculaire moyen ≤ 700)				
	1,1 - 3,6 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))				
EC50/96h	220 mg/l (Selenastrum capricornutum (Grünalge))				
LC50/96h	1,5 - 7,7 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))				

Remarque:

Le produit contient des substances exerçant une action toxique sur les poissons et les bactéries.

Comportement dans les stations d'épuration:

Type d'essai	Concentration	active	Méthode	Evaluation

100-51-6 Alcool benzylique

EC 50 (3h) 79 mg/l (scenedesmus quadricauda (Alge))

Remarque: Le produit provoque une modification nette du pH. Neutraliser avant l'introduction.

Autres indications :

100-51-6 Alcool benzylique

BSB (5) 1550 mg O2/g (-)

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou

les canalisations.

Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement.

(suite page 7)



Page : 7/9

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 20 Komp. B

(suite de la page 6)

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Recommandation:

Après mélanger avec le composant résineux, remettre une partie dans le conteneur du durcisseur, bien mélanger et reverser cette masse. Les produits à base de résine époxy qui ont durci ne sont pas décehets nécessitant une surveillance particulière et peuvent être éliminés, en règle générale, comme des déchets industriels apperentés qux déchets domestiques.

Catalogue européen des déchets

07 02 08 autres résidus de réaction et résidus de distillation

Emballages non nettoyés :

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le

transport de produits dangereux - route et

train): 8 (C7) Matières corrosives.

Indice Kemler: 80
No ONU: 2735
Groupe d'emballage: III
Etiquette de danger 8

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux mer) :



Classe IMDG/GGVmer: 8
No ONU: 2735
Label 8
Groupe d'emballage: III
No EMS: F-A,S-B
Marine Pollutant: Non

(suite page 8)



Page : 8/9

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 20 Komp. B

(suite de la page 7)

Désignation technique exacte :POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
(I S O P H O R O N E D I A M I N E ,

TRIMETHYLHEXAMETHYLENEDIAMINES)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:



Classe ICAO/IATA:

No ID UN:

Label

Groupe d'emballage:

Instr. d'emballage passager:

Instr. d'emballage cargaison:

88

818

820

Désignation technique exacte : POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

(ISOPHORONEDIAMINE

TRIMETHYLHEXAMETHYLENEDIAMINES)

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



C Corrosif

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

Trimethylhexan-1,6-diamin

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

1,2-époxy-3-(tolyloxy)propane

Phrases R:

21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

- 34 Provoque des brûlures.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 68 Possibilité d'effets irréversibles.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S:

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
- 23 Ne pas respirer la vapeur.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau et au savon.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

(suite page 9)



Page : 9/9

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 20 Komp. B

(suite de la page 8)

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Identification particulière de certaines préparations :

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 34 Provoque des brûlures.
- 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- 38 Irritant pour la peau.
- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 68 Possibilité d'effets irréversibles.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact: Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

* Données modifiées par rapport à la version précédente

F